

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 MAI 2016**

Délibération
n° 2016.05.150

**BHNS - Modalités de
concertation du
public en amont de
l'enquête publique**

LE DOUZE MAI DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 mai 2016**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Catherine DEBOEVERE, Sylvie CARRERA à Anne-Marie BERNAZEAU, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Joël GUITTON à Vincent YOU, Catherine MAZEAU à Bernard CONTAMINE

Excusé(s) :

Nicole GUIRADO

Absent(s) :

François NEBOUT, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Catherine MAZEAU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MAI 2016

**DELIBERATION
N° 2016.05.150**

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE /
POLITIQUE DE MOBILITÉ

Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

BHNS - MODALITES DE CONCERTATION DU PUBLIC EN AMONT DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Faisant suite à l'adoption du programme définitif du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et compte-tenu des niveaux d'aménagement qui accompagneront l'insertion du BHNS dans son environnement, défini par la délibération n° 170 du 25 juin 2015, GrandAngoulême souhaite faire participer les habitants de l'agglomération dès la phase de conception des projets qui les concernent.

Dans le cadre des dispositions des articles L.103-2 L.103-3 et R.103-1 du code de l'urbanisme et L.122-1 du code de l'environnement, le projet peut être soumis à la concertation préalable selon les modalités fixées par le maître d'ouvrage.

Le projet de BHNS sera donc soumis à un temps de concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes entre le 18 mai et le 20 juin 2016 avec pour objectif de présenter et soumettre aux avis et suggestions

- les caractéristiques du tracé des deux lignes de BHNS ;
- le détail des aménagements par secteur et par ligne.

Les modalités envisagées pour cette concertation sont les suivantes :

- Pour informer sur le projet et les modalités de concertation :
 - o Le site Internet du projet : www.bhns-grandangouleme.fr
 - o 1 dossier de concertation
 - o 1 document d'information
 - o 1 exposition dans les locaux de GrandAngoulême et dans les communes de l'agglomération qui le souhaiteront
- Pour s'exprimer
 - o Le formulaire du site Internet du projet
 - o L'adresse postale de GrandAngoulême
 - o Les registres d'expression mis à disposition dans les locaux de GrandAngoulême et dans chaque commune de l'agglomération
- Pour échanger avec le maître d'ouvrage et ses équipes techniques
 - o Des réunions publiques

À l'issue de cette concertation, un bilan sera présenté en conseil communautaire afin de permettre de lancer les études de maîtrise d'œuvre pour définir plus précisément le projet.

Considérant la délibération n° 145 du 12 mai 2016 relative à l'adoption du programme définitif du projet de BHNS en vue des études d'avant-projet ;

Considérant la délibération n°2015.06.170 du 25 juin 2015 relative l'adaptation du programme de BHNS en vue des études d'avant-projet ;

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 28 avril 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER les modalités de la concertation publique préalable qui sera organisée sur le projet de BHNS entre le 18 mai et le 20 juin 2016.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 mai 2016	<u>Affiché le :</u> 17 mai 2016